

rhône.vs N°12

Magazine d'information sur la 3^e correction du Rhône

juin 2007



Département des transports, de l'équipement et de l'environnement
Service des routes et des cours d'eau
Departement für Verkehr, Bau und Umwelt
Dienststelle für Strassen- und Flussbau

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

La capitale menacée

DAVANTAGE D'ÉLECTRICITÉ AVEC LE FLEUVE ?



La 3^e correction du Rhône n'a pas pour tâche de réaliser de nouveaux paliers hydroélectriques le long du fleuve. Mais pour conduire intelligemment le «chantier du siècle», il est fondamental de connaître les diverses intentions de développement dans ce domaine, afin d'en tenir compte.

FMV SA (Forces motrices valaisannes) mènent actuellement une réflexion sur les sites où l'on pourrait produire de l'énergie sur le cours du fleuve.

Les analyses portent sur le maintien ou l'augmentation de la production hydroélectrique des centrales existantes (Ernen, Mörel, Chippis, Lavey) ainsi que sur l'installation éventuelle d'autres centres de production sur le fleuve et ses affluents.

A l'heure actuelle, les quatre paliers existants produisent 1,1 milliard de kilowattheures, c'est-à-dire de quoi satisfaire la consommation annuelle de 250 000 ménages.

Le résultat des travaux des FMV sur le sujet sera prochainement transmis aux ingénieurs travaillant pour la 3^e correction du Rhône afin de coordonner ce projet et la production d'électricité.

La rédaction

Renforcer les digues de Sion

Les premiers travaux à Sion, commencés à la fin mars, sont en cours. Il s'agissait de renforcer les digues du fleuve dans le secteur de Vissigen et en aval du pont de Ste-Marguerite. La pose d'un rideau métallique de 400 mètres de long et de 8 mètres de profond, en rive gauche du fleuve, entre les ponts de Ste-Marguerite et de l'autoroute, nécessite plus de quatre mois de travaux.

Cette mesure de sécurisation ne permettra cependant pas d'assurer la sécurité à long terme des 10 000 habitants de la région. Si ces travaux d'urgence permettent une amélioration rapide, simple et peu coûteuse de la situation précaire actuelle, ils ne suffisent pas à protéger à long terme le secteur.

Il s'agira à terme de permettre à une crue importante (deux fois le débit maximal pouvant passer aujourd'hui) de traverser la capitale sans faire de dégâts.

La solution pourrait être un élargissement du fleuve en amont et en aval de la ville. Cette mesure pourrait être combinée avec un abaissement de son lit à travers la capitale.

Les sites particulièrement menacés dans la capitale

En cas de crue du Rhône, une grande partie de la ville est en danger. Sont menacés, outre le quartier de Vissigen, l'aéroport, la zone industrielle, les îles et leur camping.

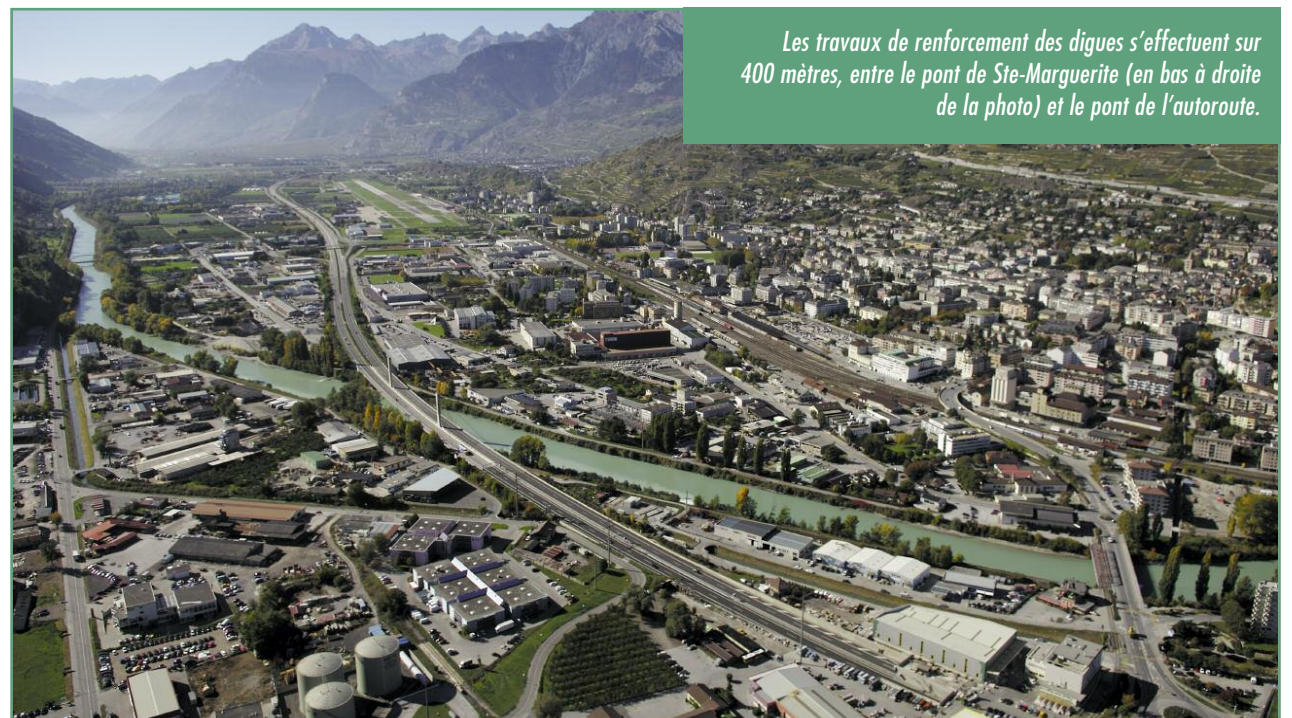
Les réflexions à ce propos ne sont pas encore achevées et le résultat fera l'objet d'une mise à l'enquête en 2008. Le coût de ces travaux définitifs sera de l'ordre de cent millions de francs.



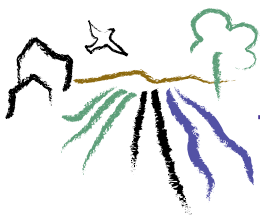
Assainissement des berges du Rhône à Sion, dans le secteur du quartier de Vissigen. Avril 2007.



Un rideau de robustes planches d'acier de 8 mètres de haut (palplanches), semblable à une gigantesque tôle ondulée, est planté dans la digue afin de la renforcer. Au passage des conduites (comme ici le gazoduc), ce renforcement est assuré par un mur de béton mieux adapté à cette situation. La fin des travaux est prévue cet été.



Les travaux de renforcement des digues s'effectuent sur 400 mètres, entre le pont de Ste-Marguerite (en bas à droite de la photo) et le pont de l'autoroute.



Les solutions pour sécuriser la plaine de demain

Les grandes lignes de la 3^e correction, c'est pour cet été

Les études du plan d'aménagement du Rhône de demain, qui dessine le projet général de la 3^e correction, du glacier au Léman, se poursuivent.



MIX & REMIX

Les bureaux d'étude mandatés ont développé plusieurs solutions qui satisfont toutes au cadre légal, technique et financier. Elles seront examinées cet été par les partenaires de la 3^e correction, notamment les Commissions régionales de pilotage (CoRePil). (Voir à ce propos l'article sur cette page.)

La meilleure alternative sera ensuite affinée pour être présentée à la population valaisanne lors d'une mise en consultation l'année prochaine.

Alors, renforcer les digues, élargir le fleuve ou abaisser le fond? La solution privilégiée, secteur par secteur, sera celle qui répond le mieux aux objectifs généraux du projet (sécurité, environnement, socio-économie).

Par ailleurs, des solutions spécifiques comme le stockage des crues dans les barrages, la dérivation du fleuve, à ciel ouvert ou en souterrain, sont aussi analysées.

Finalement, quelle que soit la variante retenue, les équipes de projet examineront s'il existe des possibilités d'interaction et de synergie entre le réaménagement du fleuve dans le cadre du projet sécuritaire de la 3^e correction, et une éventuelle galerie technique permettant le transport et la distribution de l'eau potable, du gaz, de l'électricité, etc.

Les dimensions du Rhône de demain

La largeur du Rhône de demain est généralement définie en fonction d'impératifs sécuritaires et techniques qui interdisent de surélever les digues ou d'abaisser le fond au-delà d'une certaine limite. La forme donnée au nouvel aménagement du fleuve est elle, en revanche, discutée et élaborée directement avec les partenaires (CoRePil).

Lors de ces échanges, sont pris en compte les surfaces agricoles, les routes, les ponts, les puits de pompage, les lignes à haute tension, les zones de loisirs, le tourisme, les pistes cyclables, etc. Puis, dans les limites des possibilités techniques et légales, le projet est adapté à ces éléments.

S'agissant de l'agriculture, au bénéfice d'améliorations foncières intégrales (AFI), les possibilités d'optimisation de l'infrastructure pour compenser des pertes de surfaces sont étudiées directement avec des groupements de partenaires de la branche.

73 communes unies pour le Rhône de demain

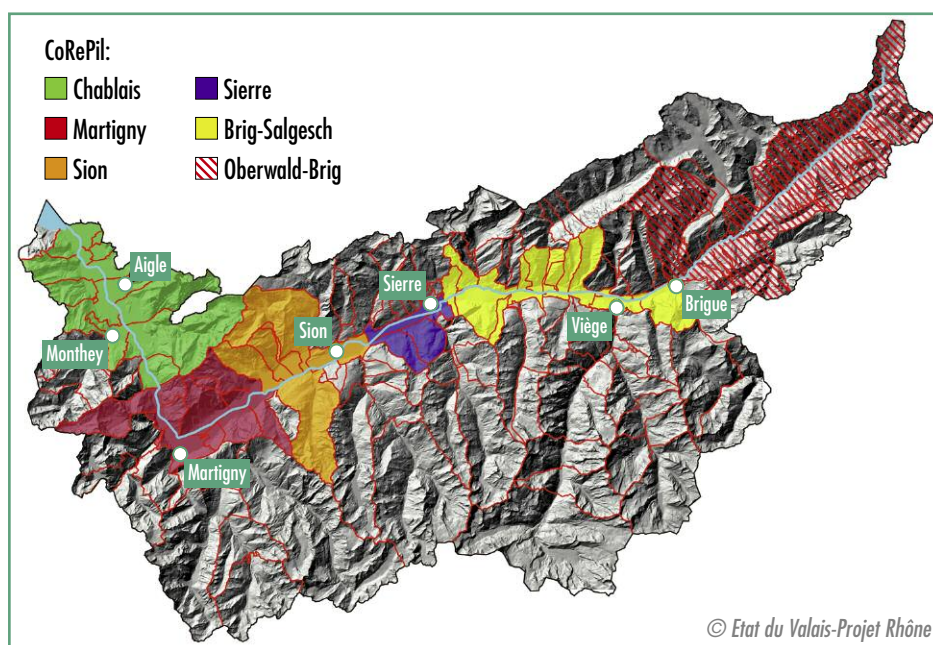
La 3^e correction du Rhône, qui se caractérise par sa démarche participative, se fait en impliquant les communes directement concernées par le danger que représente le fleuve. Avec elles sont discutés, notamment, les projets d'aménagement destinés à les protéger. Une tâche pour laquelle elles se sont regroupées.

Septante-trois communes valaisannes sont riveraines du fleuve. La coordination et la prise en compte de tous les avis peuvent sembler a priori difficile et les enjeux sont souvent régionaux. Ces communes se sont donc regroupées région par région sous l'appellation CoRePil: Commissions régionales de pilotage. Responsables pour accompagner l'établissement du projet, elles vont également définir le visage qu'aura la plaine du Rhône dans trente ans. Ainsi, ces communes se posent aujourd'hui les questions suivantes: où veut-on maintenir et développer l'agriculture, où seront planifiées les zones de loisirs, où et comment seront mises en réseau les surfaces de nature, où seront développés les sites industriels, etc.

Sur le sujet, voir notamment: www.lek-oberwallis.ch (Haut-Valais), www.chablais.ch (Chablais, voir sous ARMS_ARDA, puis R3) et www.maplaine.ch (Sierre et région).

Sur cette carte, les limites communales sont représentées en rouge. Les différentes surfaces colorées indiquent les regroupements des communes par région.

Les Commissions régionales de pilotage (CoRePil) collaborent à la 3^e correction du Rhône et définissent ce que sera demain la plaine. Une CoRePil peut compter de 15 à 40 membres représentant non seulement les communes, mais aussi l'agriculture, la nature, les industries, le tourisme, la pêche, en fonction des enjeux régionaux.



La 3^e correction et le milieu naturel, un projet équilibré

La raison d'être des travaux de la 3^e correction du Rhône, c'est la sécurité de la plaine. Ces travaux se font sur deux bases: d'une part la loi, qui dit qu'il faut rétablir les cours d'eau de manière à se rapprocher le plus possible de leur état naturel, d'autre part les principes de développement durable. Entre ces deux impératifs et tous les autres intérêts en présence, comment faire pour obtenir un projet équilibré?

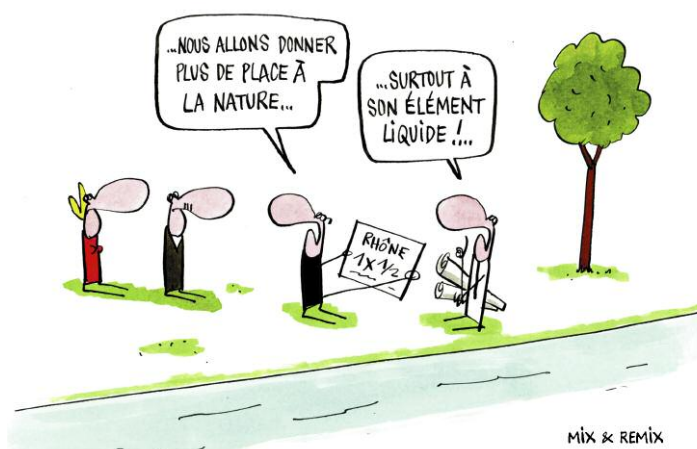
La réflexion sur la place de la nature dans le projet s'est faite en tenant compte des conditions-cadres définies par les lois fédérales.

Les conclusions révèlent que, très souvent, la largeur du Rhône définie pour des raisons sécuritaires couvre l'essentiel des besoins environnementaux. Ce type de travaux sur le fleuve, là où ils seront effectués, l'élargiront d'une fois et demie à deux fois par rapport à ses dimensions actuelles.

Ponctuellement toutefois, des élargissements plus importants seront nécessaires, toujours pour des raisons sécuritaires. Ce sera, par exemple, pour faciliter l'extraction des matériaux par les gravières et, par conséquent, la gestion du charriage.

Finalement, la création d'élargissements plus importants servant la nature et également les loisirs

et la détente, permettra de respecter les bases légales en vigueur. La localisation de ces élargissements sera définie avec les communes et partenaires concernés.



MIX & REMIX



La mesure prioritaire de Fully

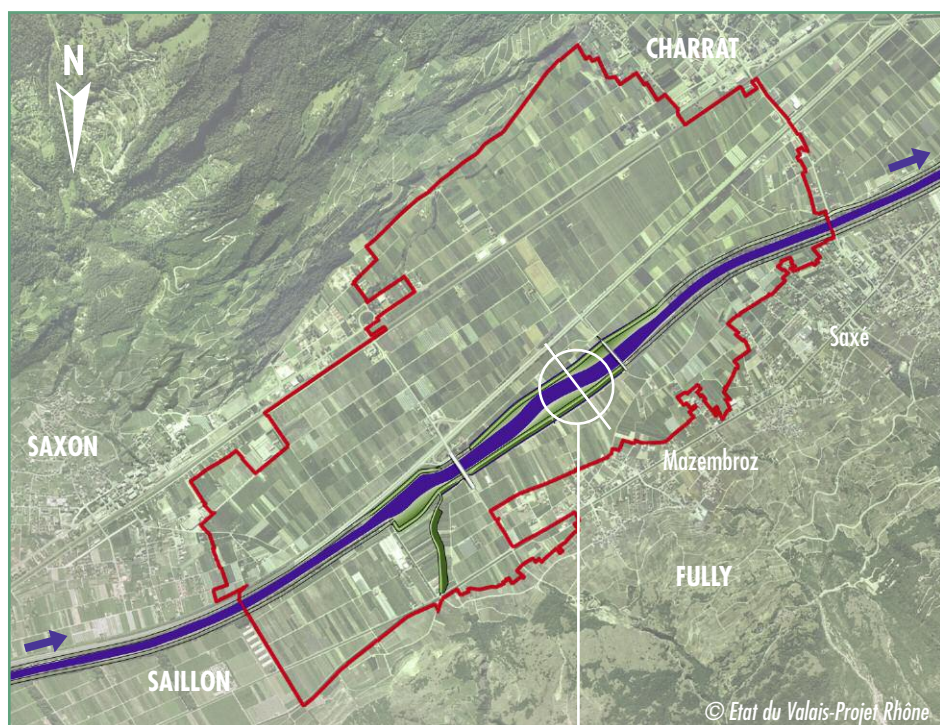
Urgence à Fully

Toute la région de Fully est particulièrement menacée et doit être sécurisée en priorité. Les digues sont extrêmement fragiles et les conséquences d'inondations dans ce secteur seraient particulièrement graves. Un volume et une hauteur d'eau impressionnants pourraient submerger un grand nombre d'habitations très proches du fleuve.

Pour mémoire, Fully a déjà dû être évacué à trois reprises, en 1987, 1993 et 2000, en raison des crues du fleuve.

Depuis 1998, 10 millions ont déjà été investis pour renforcer 6 kilomètres de digue en rive droite entre les ponts de Solverse et de Branson. Aujourd'hui il s'agit de poursuivre ce travail de sécurisation sur le secteur amont de Solverse-Marètsons. Dans cette région, il est prévu d'élargir le fleuve d'environ 60% sur plus de 2 km en rive gauche, côté Charrat, sur le territoire de la commune de Fully. Ce nouveau dimensionnement permettra de mieux évacuer les crues sans augmenter la hauteur de l'eau et donc sans péjorer la sécurité en amont, sur Saillon.

La mise à l'enquête du projet est prévue pour cet été et le crédit nécessaire aux travaux sera demandé au Grand Conseil cet hiver. Les travaux pourraient débuter en 2009. Vu son ampleur, cette mesure sera probablement réalisée par étapes.



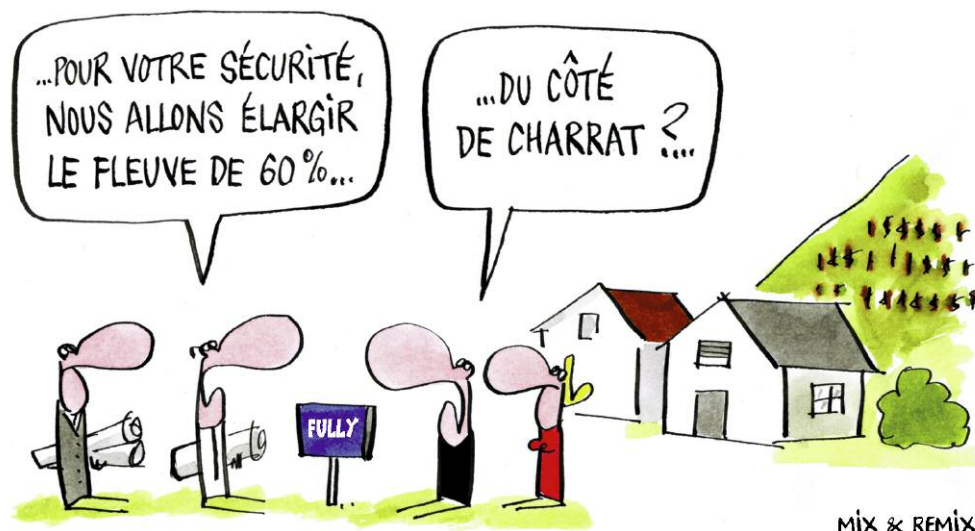
Sécuriser Fully sans affecter la sécurité de Saillon. La tâche est délicate car la digue des Marètsons, qui traverse la plaine en rive droite peu avant Mazembroz, crée une véritable baignoire en cas d'inondation de Saillon. Le périmètre indiqué en rouge désigne les terrains concernés par l'AFI (amélioration foncière intégrale). Dans cette zone, les pertes de surface seront compensées par différentes mesures, selon les besoins (électrification du réseau d'irrigation et de lutte contre le gel, drainage, amélioration du réseau routier, remaniements parcellaires, etc.).



Le Rhône est ici représenté sous sa forme future. Le trait rouge indique le gabarit actuel. Dans ce secteur, la solution consiste à abaisser le niveau d'eau du Rhône en l'élargissant pour mieux permettre l'évacuation des eaux bloquées par la digue des Marètsons en cas de crue.



Secteur de la mesure prioritaire de Fully, vu depuis Chiboz, sur les hauts de la commune. La digue des Marètsons est bien visible au premier plan.



MIX & REMIX

Viège, Sierre-Chippis, Sion et Aigle: le point sur des secteurs prioritaires

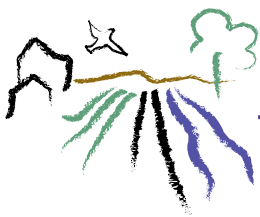
Les secteurs prioritaires, ce sont ces endroits où des débordements pourraient avoir des conséquences humaines et matérielles considérables. Tout est entrepris, dans le cadre de la 3^e correction du Rhône, pour résoudre au plus vite, puis à long terme, les grands problèmes de sécurité que nous pose le fleuve.

- **Viège:** le projet visant à sécuriser le site de la Lonza et devisé à plus de 100 millions a été mis à l'enquête et assez bien accepté. Les oppositions sont en cours de traitement et ce projet sera adopté par le Conseil d'Etat ces prochains mois. Par ailleurs, le Parlement unanime a libéré le crédit nécessaire à ces travaux. Le début de ceux-ci est prévu pour la fin de l'année prochaine. Ils prémuniront le secteur contre des dégâts chiffrables en milliards de francs, sans parler des vies humaines.

- **Sierre-Chippis:** là aussi, protéger le site industriel est essentiel. Pour bien sécuriser cet endroit, il faut y rendre possible le passage d'un débit qui soit le double de celui du fleuve actuel. La mise à l'enquête se fera cette année encore. Elle prévoit un élargissement sur la rive droite, puis sur la rive gauche. Coût estimé: 70 millions.

- **Sion:** l'élaboration du dossier d'enquête débutera à la fin de l'année, une fois que seront connues les solutions générales pour ce secteur. En attendant, les premiers travaux de sécurité ont débuté dans la capitale (cf. notre article en page 1).

- **Aigle:** le canton de Vaud est propriétaire des 30 derniers kilomètres du fleuve en rive droite. Sur son territoire, il applique également la logique d'amélioration rapide de la sécurité des points névralgiques, comme première étape de la 3^e correction. Le canton a ainsi mis à l'enquête une mesure pour renforcer localement un secteur d'une dizaine de kilomètres, en amont d'Aigle. Une consolidation cependant transitoire: elle sera remplacée, là où c'est nécessaire, dans une dizaine d'années, par un élargissement du fleuve qui permettra une sécurisation définitive de la zone industrielle Collombey-Aigle. Selon le rapport d'expert, ces travaux améliorent la stabilité des digues en rive droite, mais cela ne signifie pas que le risque en rive gauche est augmenté.



Vos questions à rhone.vs



Tony Arborino, chef de projet, répond aux questions posées à la rédaction.

> Si les glaciers fondaient jusqu'à disparaître, la 3^e correction du Rhône serait-elle toujours adaptée?

» Durant la période de fonte accélérée, il y aurait davantage d'eau dans le fleuve entre juin et août. Si le phénomène devait se poursuivre jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de glaciers, il y aurait toujours de l'eau dans le Rhône et toujours des crues. La disparition des glaciers ne signifie pas la disparition des pluies, or celles-ci sont responsables de la majeure partie des crues. Lors des inondations d'octobre 2000, la proportion d'eau dans le Rhône provenant de la fonte des glaciers était tout au plus de 10%.

> Où se trouveront les digues submersibles et les arrière-digues?

» Nous traiterons cette question dès cet été et elle fera l'objet de discussions avec les communes. Pour l'heure, seuls les principes généraux sont connus. Il s'agit de définir dans la plaine un corridor, large de plusieurs centaines de mètres, qui permette à l'eau, en cas de débordement du Rhône, de s'écouler dans la plaine et de revenir dans son lit sans toucher les secteurs fortement habités et construits. A vrai dire, ce corridor existe déjà en partie aujourd'hui puisque les routes, autoroute et voies de chemin de fer constituent déjà, souvent, des arrière-digues.



MIX & REMIX

> La deuxième correction n'aura servi à rien?

» Si, elle a permis d'améliorer la sécurité de la plaine et donc de favoriser le développement économique valaisan. Ce défi est aussi celui de la 3^e correction. La 2^e correction nous a donné de précieux enseignements techniques qui sont aujourd'hui réutilisés. Par ailleurs, pour conserver la mémoire de la volonté et des enjeux de l'époque – et ainsi mieux comprendre les besoins des partenaires d'aujourd'hui – nous avons commencé, avec le Service de la culture, une série d'interviews de personnes se souvenant des travaux de la 2^e correction.

Témoignages: ils parlent de leur fleuve...



Manfred Stucky
Président de la ville de Sierre
et président de l'Association
des villes valaisannes

«Cette 3^e correction est un projet monumental. Non seulement parce que toute la plaine du Rhône va y gagner en sécurité, mais aussi parce que les communes peuvent en profiter pour réaliser de nouveaux aménagements. A Sierre, nous allons notamment créer une nouvelle zone de loisirs qui s'étendra du lac de Géronde aux rives du Rhône. Pour nous, en dehors de l'inévitable destruction des maisons d'Alcan due à l'élargissement du Rhône, la 3^e correction est une chance. En revanche, en tant que président de l'Association des villes valaisannes, je pense que la communication sur le danger que représente le Rhône doit encore être améliorée. De nombreux Valaisans ont une parcelle qui se trouve désormais en périmètre de danger. Doivent-ils attendre la fin des travaux de la 3^e correction avant de pouvoir y réaliser un projet? Plusieurs communes sont concernées. Va-t-on empêcher le développement des zones résidentielles et industrielles? Un propriétaire d'une parcelle située en zone à bâtir a le droit de construire. Ce principe doit être respecté.»



Denise Eyer-Oggier
Artiste peintre, graphiste,
Naters

«J'ai joué toute mon enfance sur les rives du Rhône. C'était l'aventure: on construisait des cabanes, on s'amusait à traverser le fleuve au printemps. Puis le fleuve est devenu pour moi un terrain de philosophie. Quand j'ai des problèmes, je m'installe sur un promontoire qui le surplombe. Je regarde l'eau. Même si je ne vais pas souvent à l'église, je récite une petite prière... Puis je rassemble mes problèmes, j'en fais un paquet, et je le jette à l'eau. Le Rhône est aussi un thème artistique. Ses couleurs et ses reflets m'ont inspiré beaucoup de peintures et de photos. Peut-être parce que, d'une certaine manière, nous sommes des rivières vivantes. Rien n'est figé, tout bouge, tout se transforme. Le Rhône coule jusqu'à Marseille, s'évapore, se condense en nuages, retombe en pluie quelque part sur la terre. C'est l'essence même de la vie.»

Je trouve juste de donner plus de place au fleuve, de le laisser respirer. Quand je le vois coincé, à l'étroit entre les digues, je me sens mal.»



Josy Cheseaux
Horticulteur, Saillon

«En 2000, lors de la rupture de digue du Rhône à Bieudron, il s'est produit un effet de cascade. Le Rhône n'a pas pu contenir le phénomène, et au bout du compte c'est le canal de Saillon qui a fini par déborder. Dans mes serres, sur trois hectares, l'eau est montée jusqu'à un mètre. Les fleurs, les légumes, les plantes médicinales, mais aussi les moteurs électriques, tout a été étouffé par le limon. Il y a eu plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts. Je suis donc plutôt favorable à cette 3^e correction. En revanche, j'ai quelques craintes par rapport aux travaux de réalisation. A chaque fois que l'on touche au lit du Rhône, j'ai 10 centimètres d'eau dans ma cave. Celle-ci est assez profonde, et je pense que ça circule beaucoup dans la nappe phréatique. A Saillon, on dit même que l'eau thermique provient de la rive opposée. Quoi qu'il en soit, ces travaux sont une bonne chose. Moi qui ai pratiqué la course à pied, je trouve l'environnement actuel du fleuve vraiment laid. Ça ne donne pas envie de s'y promener, c'est dommage.»

Je commande gratuitement

rhone.vs paraît deux fois par an

Le(s) numéro(s) ☐ 1 ☐ 2 ☐ 3 ☐ 4 ☐ 5 ☐ 6 ☐ 7 ☐ 8 ☐ 9 ☐ 10 ☐ 11 ☐ 12 de rhone.vs

Préciser le nombre d'exemplaires de chaque numéro: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète: _____

rhone.vs est distribué à tous les ménages valaisans.

Si vous habitez hors canton, abonnez-vous en remplissant le bulletin ci-dessous:

Je m'abonne gratuitement à rhone.vs Nombre d'exemplaires: _____

Nom et prénom: _____

Adresse complète (hors canton): _____

A envoyer à: DTEE - Projet Rhône - CP 478 - Avenue de France - 1951 Sion



Votre avis...

La 3^e correction du Rhône n'est pas l'affaire des seuls techniciens. Elle doit tenir compte de tous les avis, du vôtre en particulier. C'est en cherchant des solutions communes que nous arriverons à atteindre des objectifs durables et satisfaisants. Pour participer à notre démarche:

– Faites-nous connaître votre opinion sur la manière dont vous percevez ce futur aménagement.

– Posez-nous vos questions.

DTEE - Service des routes et des cours d'eau - Projet Rhône,
Tony Arborino - CP 478 - Av. de France - 1951 Sion
e-mail: rhone@admin.vs.ch - www.vs.ch/rhone.vs